

Rapport de la Commission Sécurité Santé

Assemblée générale du Codep 07
Cruas
Vendredi 14 novembre 2014

Michel Chambonnet



SOMMAIRE

1. Les actions du Comité avec la Fédération et la Ligue Rhône-Alpes
2. Les actions du Comité avec les clubs
3. Les actions du Comité avec le Conseil général
4. L'accidentologie
5. Actions santé
6. Formation aisance individuelle
7. Conclusions

1- Actions du Comite avec la Fédération et la Ligue Rhône-Alpes

- Deux réunions de Ligue organisée par Paul Rey à Bourgoin le 14 février et 11 juin :
 - Calendrier de l'année sur les formations et conférences santé dans chacun des comités,
 - Mise au point d'un volet « sécurité-santé » sur le site de la ligue (pilotée par Denis Vittiel),
 - Suivi de l'accidentologie et les retours de déclarations d'accidents sur le site avec le groupe Allianz

1- Actions du Comite avec la Fédération et la Ligue Rhône-Alpes

- Deux réunions de Ligue du 14 février et 11 juin :
 - Rappel des souhaits de formation « aisance individuelle », débats pour améliorer le comportement, cause principale de nos accidents sur la route.
 - Par ailleurs, suite à des difficultés rencontrées par le club de St Péray en matière de rapatriement, nous avons élaboré avec Paul Rey, un document résumant la conduite à tenir en cas d'utilisation de cette garantie : ce document a été diffusé à tous les clubs.

2-Les actions du Comité avec les clubs



- En 2014, nos réunions avec les clubs ont porté sur la prévention santé avec deux conférences, l'une à Aubenas le 28 mars et l'autre à Tournon le 18 avril:
- Ces conférences ont été animées par le docteur Chelihi, chef du centre médico-sportif de Privas qui a présenté le risque cardiovasculaire chez le sportif.

2-Les actions du Comité avec les clubs



- 31 personnes à Aubenas (5 clubs représentés)
- 20 personnes à Tournon (4 clubs représentés) avec Solange Flon de la Ligue
- Suite à ces conférences certains de nos licenciés ont procédé à un test à l'effort proposé par le CMS de Privas et sont convaincus de son utilité et le recommandent à tous.

3-Les actions avec le Conseil général de l'Ardèche

- Rencontres avec la direction des routes le 12 décembre 2013 où les projets suivants ont été vus avec la problématique de passage des vélos :
 - giratoire sur la RD 104 à Rosières (Chapias)
 - suppression du passage à niveau des Freydières (RD 86 à Soyons)
 - l'avancement des tronçons de la Viarhônga
- Diffusion aux clubs des informations sur les chantiers qui impactent la circulation, notamment celle des cycles.

3-Les actions avec le Conseil général de l'Ardèche

- Préparation de l'inauguration des 4 tronçons ardéchois de la Viarhônga le 22 novembre
- Sur tous les sujets d'aménagement les observations des clubs, sont attendues.
- N'hésitez pas à nous contacter



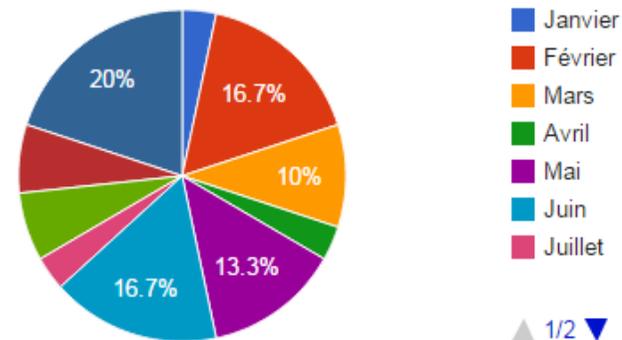
4 – L'accidentologie

Statistiques – Saison 2014

30 déclaration cette saison.

Répartition des déclarations par mois

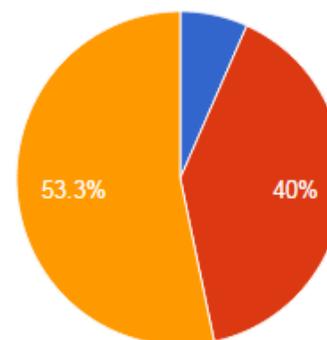
Janvier : 1
Février : 5
Mars : 3
Avril : 1
Mai : 4
Juin : 5
Juillet : 1
Août : 2
Septembre : 2
Octobre : 6



4 – L'accidentologie

Répartition des dommages

Domage matériel uniquement : 2
Domage corporel uniquement : 12
Domage matériel et corporel : 16
Sans dommage : 0

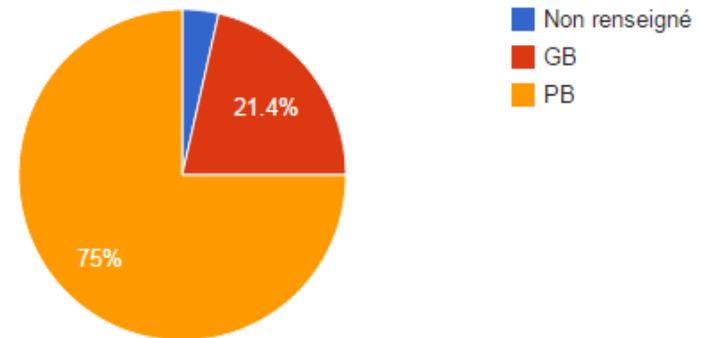


- Domage matériel uniquement
- Domage corporel uniquement
- Domage matériel et corporel

4 – L'accidentologie

Répartition du type de licence dans le cas de dommages corporels

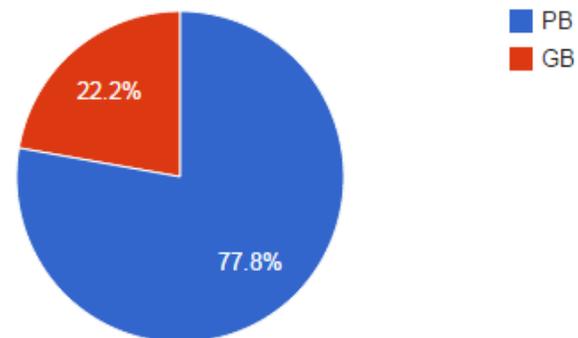
Non renseigné : 1
GB : 6
PB : 21



4 – L'accidentologie

Répartition du type de licence dans le cas de dommages matériels

PB : 14
GB : 4

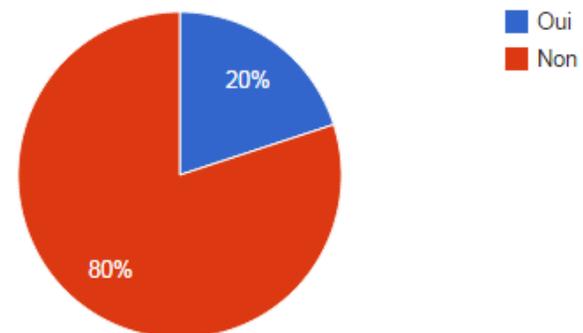


4 – L'accidentologie

Répartition selon l'engagement d'un tiers

Oui : 6

Non : 24

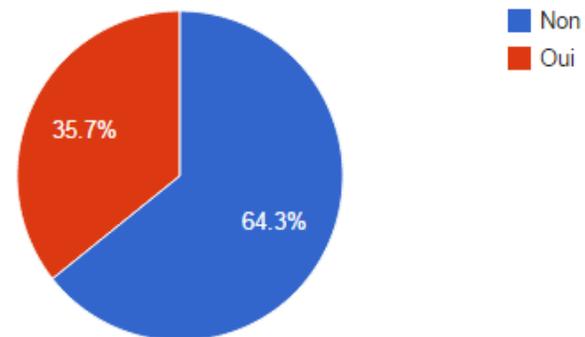


4 – L'accidentologie

Répartition des hospitalisations dans les accidents corporels

Non : 18

Oui : 10



4 – L'accidentologie

Répartition des causes dans les cas de décès

Oui, cardiovasculaire : 1

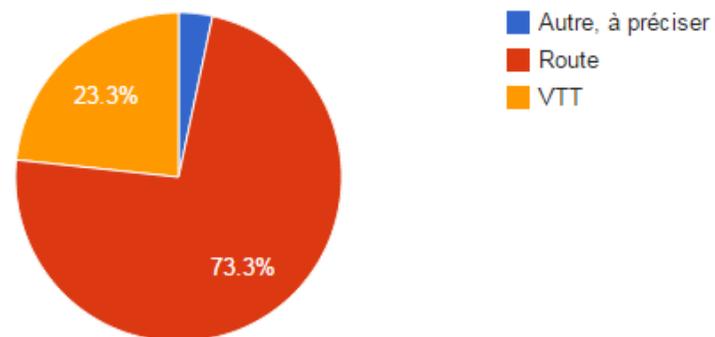


■ Oui, cardiovasculaire

4 – L'accidentologie

Répartition selon l'activité pratiquée

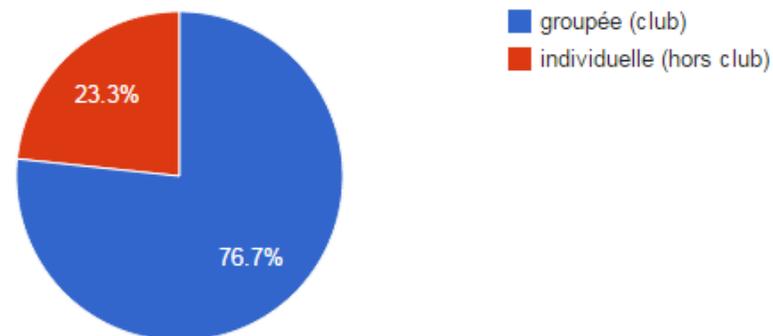
Autre, à préciser : 1
Route : 22
VTT : 7



4 – L'accidentologie

Répartition selon le contexte de l'accident

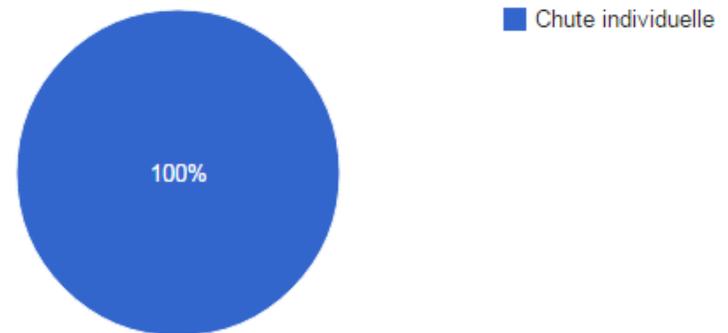
groupée (club) : 23
individuelle (hors club) : 7



4 – L'accidentologie

Répartition selon le Type d'accident (Commission sécurité FFCT)

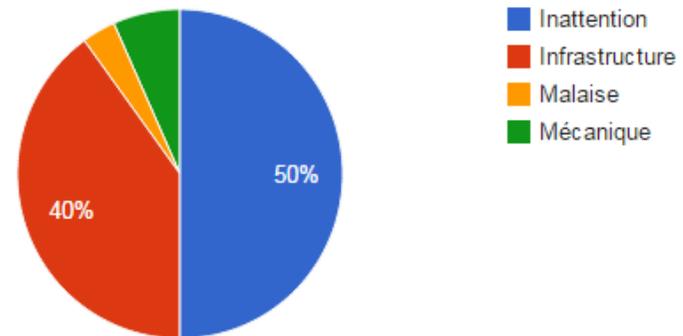
Chute individuelle : 30



4 – L'accidentologie

Répartition selon la Cause (Commission sécurité FFCT)

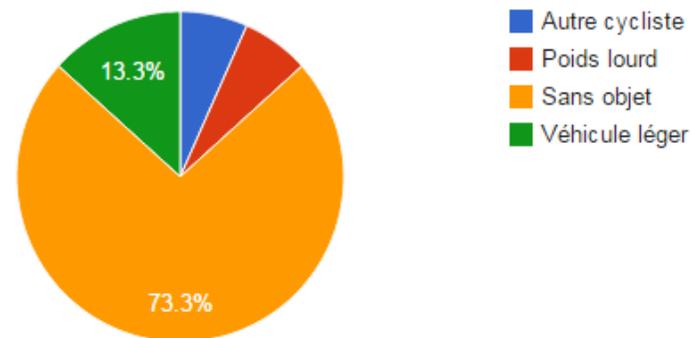
Inattention : 15
Infrastructure : 12
Malaise : 1
Mécanique : 2



4 – L'accidentologie

Répartition selon le Tiers (Commission sécurité FFCT)

Autre cycliste : 2
Poids lourd : 2
Sans objet : 22
Véhicule léger : 4



5-L'accidentologie

- La déclaration en ligne sur le site de la FFCT permet de recenser tous les sinistres et de faire ces statistiques sur les circonstances et les causes
- Ces statistiques d'accidents sont très intéressantes pour pouvoir faire porter nos actions dans les domaines les plus sensibles
- **D'où la nécessité de bien faire les déclarations, même si les dommages ne sont pas importants.**

5 – Action santé

- Il est recommandé à chacun des licenciés :
 - D'avoir un suivi médical santé régulier (utilité du certificat de non contre indication)
 - Visite chez un cardiologue
 - Test à l'effort
 - De participer à réunions d'information sur ce sujet
- Il est aussi conseillé de former des personnes au PSC1 dans chaque club, en particulier pour ceux qui organisent des rallyes.
 - Le CODEP a défini des participations financières pour ces formations.
 - En 2014, 4 clubs (Guillerand-Granges, Joyeuse, St Victor et St Péray) ont bénéficié de cette aide pour former 15 adhérents.

6 - Formation aisance individuelle et en groupe

- Une session en 2013 à Aubenas
 - Efficacité en matière de prévention reconnue par tous les participants, y compris par les cyclos expérimentés
- La ligue avait émis le souhait que chaque département organise à nouveau cette formation
- Le club de Guillerand-Granges s'était proposé pour cet automne
 - finalement elle a dû être différée pour raison de calendrier
 - Nous espérons pouvoir l'organiser au printemps



7 – Conclusion

- Le comité fera suivre toutes les informations sécurité émanant de la fédération aux présidents et délégués sécurité des clubs à qui nous demandons de les relayer auprès de chaque licencié.
- En particulier, nous serons destinataires de documents appelés « unités sécurité », mis à jour régulièrement par la fédération.
 - Ce document a été présenté lors d'un séminaire à la ligue le 18 octobre où nous n'avons pas pu participer, Albert et moi n'étant pas disponibles
 - Nous venons d'en recevoir un compte-rendu.



Merci de votre attention

Michel Chambonnet